



Usurpation d'identité et infractions en Belgique

Par **le vrai**, le **26/11/2015** à **12:48**

Bonjour je vous explique rapidement je suis victime d'une usurpation d'identité depuis 2011 aperçu lors du renouvellement de ma carte d'identité. J'ai porté plainte et j'ai eu ma carte. Mais cette personne a fait des infractions en Belgique et ayant besoin du casier judiciaire vierge pour mon emploi comment effacer ce casier? Après plusieurs courriers au tribunal en France et au procureur du roi en Belgique je ne sais plus quoi faire à part porter plainte en Belgique ou voir avec un avocat. Mais si je pouvais ne pas dépenser d'argent ça m'arrangerait. Merci pour vos réponses

Par **morobar**, le **26/11/2015** à **18:35**

Bonjour,
Il n'y a pas confusion entre les casiers judiciaires de pays différents.
Heureusement car par exemple vous seriez condamné en France pour bigamie (d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.) mais pas au Maghreb ni en Afrique noire.

Par **le vrai**, le **26/11/2015** à **18:41**

Merci pour la réponse mais comment je fais pour effacer ses infractions?

Par **morobar**, le **26/11/2015** à **19:31**

Le mieux est de vous adresser à un avocat en Belgique.

Une recherche avec un moteur adéquat vous donnera une quantité d'offices ayant des représentations dans les 2 pays.(item de recherche "avocat franco-belge").